

La Wallonie à vélo/RaVel : Wavre et Bierges

Audit et analyse

Lieu audité :

Circuit urbain : Wavre et Bierges

Demandeur :

CGT

Personne de contact : Stéphanie VILLANCE

Téléphone : +32(0)81 32 57 25

E-mail : Stephanie.Villance@tourismewallonie.be

Auditeur agréé :

Esenca

Auditrice : Christine BOURDEAUDUCQ et Jeanne GUICHARDON

Téléphone : +32(0)2515.06.07

E-mail : Christine.Bourdeauducq@solidaris.be et jeanne.guichardon@solidaris.be

Date de l'audit :

16 août 2023

Date du comité d'attribution :

30 novembre 2023

Présentation du site et informations générales

Le circuit est une promenade dans la ville de Wavre et la partie plus rurale de Bierges.
Il est préférable de commencer le circuit par la partie urbaine pour terminer par la partie rurale, cela permet de prendre les pentes les plus raides (jusqu'à 7-9%) dans le sens de la descente

Circuit de Wavre et Bierges

Distance totale : 8.58 km

Point de départ : Parking à proximité du centre sportif de Limal

Point d'arrivée : Parking à proximité du centre sportif de Limal

Parcours majoritairement en asphalte sur une largeur constante de 2 m.

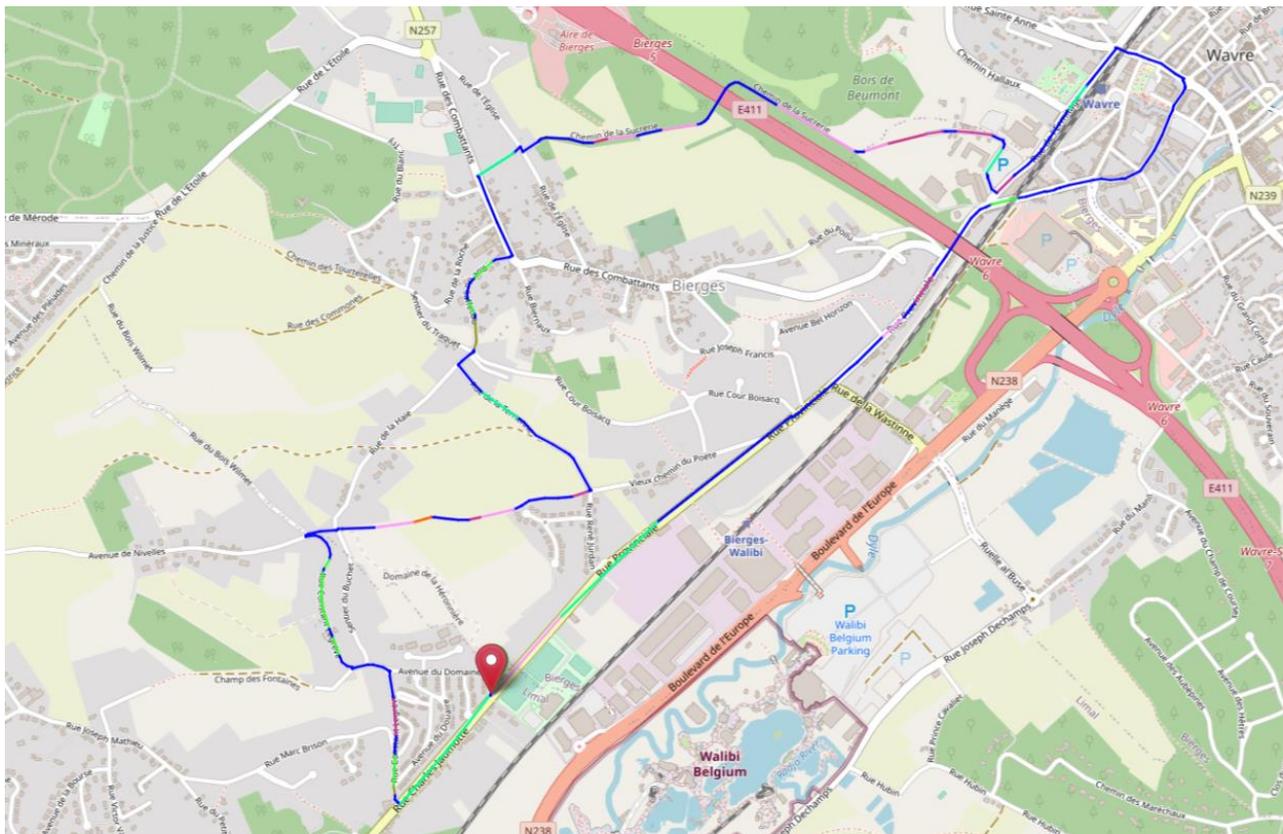
Principalement sur une piste cyclable (400m sur la chaussée).

6 traversées de voirie.

Quelques aires de repos et bancs.



Informations détaillées : La boucle depuis le parking du centre sportif de Limal



Carte de la boucle

Légende des couleurs des traits sur la carte : **dénivelé=0%**

Dénivelé négatif cumulé : **0<dénivelé -<=5%** | **5%<dénivelé-<=10%** | **10%<dénivelé-<=20%** | **20%<dénivelé -**

Dénivelé positif cumulé : **0<dénivelé +<=5%** | **5%<dénivelé +<=10%** | **10%<dénivelé +<=20%** | **20%<dénivelé +**



Profil topographique du circuit

Données topographiques :

Dénivelé négatif cumulé : 79m Dénivelé positif cumulé : 79m

Dénivelé global : 1.02% m Dénivelé maxi : 13.21%

Altitude au départ : 54m | Altitude à l'arrivée : 54m

Altitude Maximum : 102m | Altitude Minimum : 46m

STATIONNEMENT

Parking du centre sportif de Limal :

Pour accéder au circuit, il existe des places de parking réservées, au parking du centre sportif de Limal. On compte au total 2 places PMR devant le centre sportif.



ENTRÉE/SORTIE DU CIRCUIT

Après s'être stationnés au niveau du parking, les cyclistes devront rejoindre le départ du circuit. Pour cela, il est nécessaire de rejoindre la Nationale 239 / Rue Charles Jaumotte. Il faut alors s'engager dans une montée de 5% sur 80m. Il est ensuite nécessaire de traverser la N239, pour rejoindre la piste cyclable sur le côté gauche de la route.



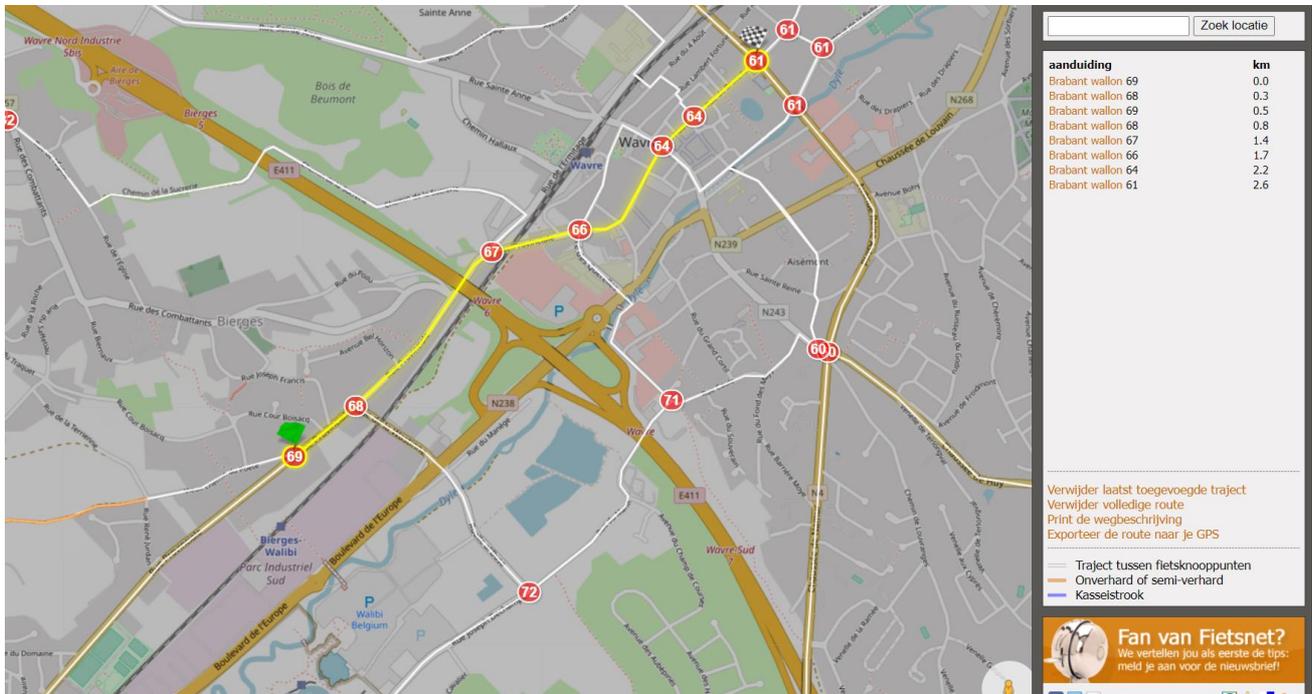
SIGNALISATION

Il n'y a pas de signalétique sur le circuit. Nous vous conseillons de suivre le GPX en téléchargement sur les liens suivants :

<https://www.komoot.com/fr-fr/tour/1131918887?ref=wtd-m>

<https://connect.garmin.com/modern/course/165495993>

La première partie du circuit (jusqu'au centre-ville de Wavre, les 2 premiers km) peut être suivi sur base des points nœuds (69-68-67-66-64-61), malheureusement, les points nœuds ne permettent pas de poursuivre le circuit. Ce n'est pas aisé de suivre l'itinéraire en partie sur le GPX puis avec les points nœuds.



Carte extraite de fietsnet.be

Si vous souhaitez adapter, rallonger le circuit, vous pouvez utiliser le site internet : <https://www.fietsnet.be/routeplanner/default.aspx>
 Vous aurez alors connaissance des points nœud à proximité et pourrez adapter votre circuit.
Attention, seul le circuit présenté a été audité par les auditeurs agréés Access-i.

Vous pouvez louer des vélos chez flatbike (<https://flatbike.be/fr/>) à côté de la gare de Limal et à 4km à proximité du départ du circuit.

CIRCULATION CIRCUIT

Il n'y a pas d'obstacle sur le circuit. Cependant le circuit se déroule dans un environnement urbain (circulation dense, interactions avec des usagers)

Vous commencerez par longer la Nationale N239 pour rejoindre le centre-ville de Wavre, le revêtement est lisse. Il y a alors de la circulation automobile dense, vitesse 70km/h. Cette partie a très peu de dénivélés.



Il est possible d'éviter la traversée du centre-ville, en rejoignant directement la sucrerie avant la 1ère traversée de la voie ferrée.

La seconde partie du circuit est plus calme, le circuit rejoint Bierges en passant par le chemin de la sucrerie. Cette partie a plus de dénivelés. Certaines montées vont jusqu'à 6% et les descentes atteignent 13%.





2. Croisement de la rue Théophile Piat et rue de Nivelles

Ce croisement est régi par des feux de signalisation. Le cycliste est tenu de respecter le Code de la route.

Le cycliste s'engage ensuite dans une rue cyclable. La vitesse des automobiles y est alors limitée.



3. Croisement de la rue du pont Saint-Jean

Ce croisement est régi par un stop pour les automobilistes. Le cycliste est tenu de respecter le Code de la route.

4. Traversée de la rue de l'église pour rejoindre le sentier Laurent Facq

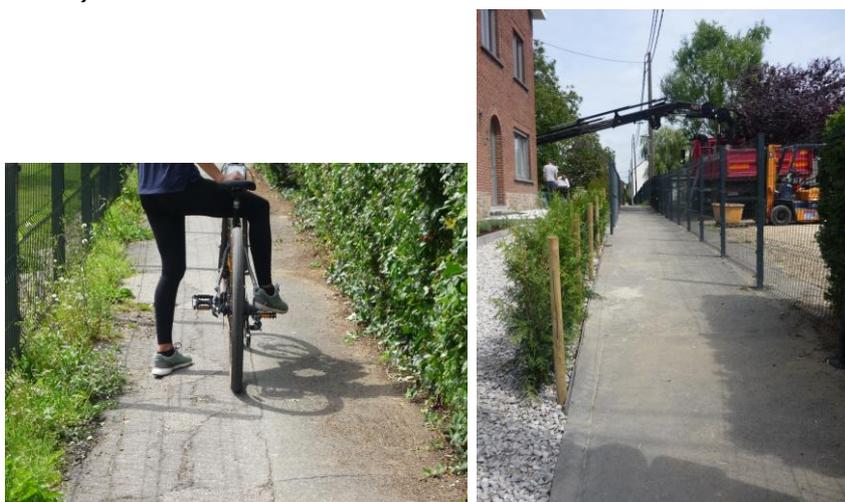
La fin du sentier de la sucrerie est marquée par un court passage sur pavé.

La rue de l'église est une rue étroite, depuis le sentier de la sucrerie, la visibilité n'est pas très bonne.

Le sentier de L. Facq est indiqué. Les bordures sont abaissées.



Le sentier L. Facq est un passage étroit, surtout au début avec la haie qui dépasse sur le chemin (1.30m).



5. Croisement de la rue du Saffetiau, sentier du traquet et rue Cr. Boisacq

Ce croisement se fait à la fin d'une longue descente (8% sur 340m).

Ce carrefour est régi par la règle de la priorité à droite, il y a peu de visibilité et de marquage.



6. Croisement de la rue du voyageur, rue du bois Wilmet et avenue de Nivelles

La visibilité sur les véhicules pouvant arriver de la droite n'est pas bonne depuis la rue des voyageurs (virage en épingle).

Le revêtement de sol présente des défauts (trous, irrégularités).



POINTS D'ATTENTIONS LE LONG DU CIRCUIT

Le circuit se déroule pour la première partie en zone urbaine. Il est primordial pour le cycliste d'être à l'aise pour circuler en espace urbain et d'être attentif à toute l'agitation, la circulation qu'il induit.

1. Nationale N239

Le long de la Nationale N239, la piste cyclable passe le long de différent espace :

- Des zones de stationnement : attention aux véhicules qui manoeuvrent.



- Tunnel : Le tunnel n'est pas éclairé.



- Traversée de la voie ferrée (point A sur la carte)

Le tracé de la piste cyclable demande de traverser le carrefour, un marquage rouge est apposé au sol.



La voie ferrée doit également être traversée à la sortie du centre de Wavre pour rejoindre le sentier de la sucrerie. Les traversées de la voie ferrée sont sécurisées (feu de signalisation, signal sonore, et barrières).



2. Virage sur la rue de la Constant Legrève

Pour suivre le circuit, il est nécessaire de prendre à gauche directement au niveau de la petite chapelle.



ZONES DE REPOS - Hors entrées et sorties

Il y a très peu de zones de repos.

Il y a quelques bancs au niveau du parking du centre sportif de Limal.

Les bancs sont difficilement accessibles, il y a de demi-lunes et des bordures à franchir.



Des bancs sont également disponibles dans le parc Nelson Mandela.

SERVICES ANNEXES - Sanitaires

Il existe des toilettes adaptées au centre sportif de Limal.

Attention : Les toilettes de l'hôtel de ville de Wavre ne sont pas accessibles (locaux trop petits) et les toilettes publiques à proximité non plus (marche à l'entrée et locaux trop petits).

Toilette du centre sportif de Limal

Il existe des sanitaires adaptées à proximité directes du point de départ du circuit. L'accès se fait de plain-pied.

Le local de la toilette adaptée est suffisamment grand : 180*160cm.

Hauteur cuvette : 48cm

Libre passage de porte : 88cm

Disposition Barres d'appui : 30 fixe et 37cm rabattable.

